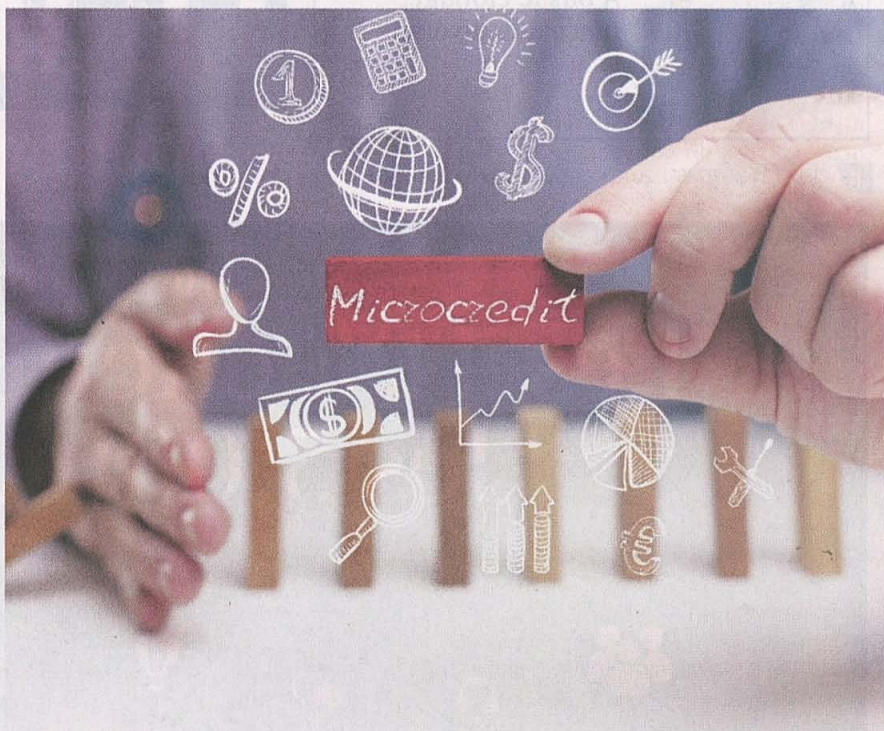


Les TPE clientes frôlent les 5.000 unités

À fin septembre 2019, le nombre des très petites entreprises (TPE) clientes du secteur du microcrédit a atteint 4.916, une première ! Les TPE restent toutefois une minorité dans le portefeuille des emprunteurs actifs, en attendant l'activation par les associations de microcrédit de la nouvelle mesure qui relève le plafond des prêts à 150.000 DH.

Pour la première fois de son histoire, le portefeuille actif du secteur du microcrédit frôle les 5.000 TPE clientes. En effet, le nombre des très petites entreprises (TPE) bénéficiaires a atteint 4.916 à fin septembre 2019. Soit une hausse de 71%, en glissement annuel, pour un encours de 148,81 millions de DH. Pour ce segment du marché, l'activité devra s'accélérer avec le relèvement du plafond des crédits accordés par les Associations de microcrédit (AMC). Rappelons qu'après le feu vert réglementaire sur les nouveaux seuils des prêts, les Associations de microcrédit planchent sur le renforcement de leur capacité technique afin d'activer cette mesure qui relève le plafond à 150.000 DH. Certains opérateurs ont fait appel à des cabinets afin de les accompagner notamment dans la formation des analystes de risque et la mise à niveau des process. Ce nouveau plafond reste, toutefois, réservé aux personnes inscrites au registre de commerce, ou disposant du statut d'auto-entrepreneur, sinon assujetties à la taxe professionnelle ou étant inscrites au registre des coopératives sous forme de coopérative agricole. Pour les autres clients, un montant maximum de 100.000 DH est autorisé si le prêt est destiné à acquérir, construire, améliorer son logement ou se doter d'installations électriques ou d'alimentation en eau potable. En attendant l'activation effective de cette



Le Maroc dispose de 13 associations de microcrédit dont 3 pèsent annuellement plus de 90% dans le total des prêts distribués.

mesure, le microcrédit poursuit sa croissance, mais à un seul chiffre. À fin septembre, l'encours global s'est renforcé d'environ 4% pour atteindre 7,26 milliards de DH, au profit de 917.864 emprunteurs actifs. Cette évolution est portée par une augmentation de 5,83% à 5,18 milliards de DH des prêts débloqués durant les 9 premiers mois de l'année. L'encours global porte majoritairement sur les emprunteurs individuels (5,62 milliards de DH) devant les solidaires (1,49 milliard). Les prêts demeurent essentiellement distribués dans le milieu urbain (5,34 milliards de DH d'encours) que le milieu rural (1,92 milliard). Par genre, les emprunteurs actifs se répartissent entre 447.216 femmes et 470.648 hommes. À souligner que le Maroc dispose de 13 asso-

ciations de microcrédit dont 3 pèsent annuellement plus de 90% dans le total des prêts distribués. Par ailleurs, selon les données provisoires sur le secteur, le coût du risque (dotation aux provisions/encours moyen) reste relativement maîtrisé à 5,89% au 30 septembre 2019. Cette évolution s'accompagne par le développement de la micro-assurance qui affiche 450.417 clients bénéficiaires. Sur le plan logistique et force de vente, le secteur a renforcé de 3,24% ses effectifs, en glissement annuel, à 7.933 collaborateurs. Le nombre d'agences s'est, lui, accru de 3% à 1.699 points de vente, dont 752 dans le milieu rural et 947 en zones urbaines. S'ajoutent plus de 132 guichets mobiles, particulièrement destinés au rural enclavé. ■

Moncef Ben Hayoun